Image not found or type unknown

Resiliation contrat suite suspension depermis

Par **lucho13**, le **31/01/2012** à **12:17**

Bonjour,
J'ai fait l'objet d'une suspension de permis de 6 mois,(suite à un stage de la securité routière),j'ai appris que je devais prévenir mon assurance de cette suspension,ce que j'ai fait par courrier
Réponse de mon assurance: "Nous ne pouvons donner suite à votre modification de contrat (?),en conséquence, nous résilions votre contrat "
Mes questions: 1)
Est-ce légal de résilier mon contrat suite à une suspension de permis ?
2) Est-ce que le fait de prévenir mon assurance de ma suspension constitue une modification de mon contrat ?

Merci pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés